



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Carnet des modules

Formation interne à l'association

Chef de chantier plâtrier constructeur à sec

FREPP / ASEPP

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

FREPP

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 52 60
F 027 322 24 84
info@frepp.ch

Le cursus



Formation professionnelle supérieure **PLÂTRIER CONSTRUCTEUR À SEC**

MODULES	BRANCHES	Certificat	Brevet fédéral	Diplôme fédéral		
		Chef de chantier	Contremaître plâtrier constructeur à sec	Maître plâtrier		
G-T 1	Sciences des matériaux	40				
G-T 2	Technique de construction I	40				
G-T 4	Physique et chimie du bâtiment I	40				
G-T 7	Sécurité du travail	8				
G-T 8	Outils, appareils et machines	32				
G-T 9	AVOR Logistique de chantier	40				
G-G 1	Dessin et lecture de plans	40				
G-P 1	Techniques de crépissage	30				
G-P 2	Stucs I	30				
G-P 4	Construction à sec I	30				
G-P 6	Isolations	30				
Nombre de leçons		360				
G-T 3	Technique de construction II				40	
G-T 5	Physique et chimie du bâtiment II		40			
G-T 6	Dégâts du bâtiment		40			
G-T 10	Normes		40			
G-T 11	Conduite du personnel		40			
G-G 2	Concevoir et esquisser		40			
G-P 3	Stucs II		40			
G-P 5	Construction à sec II		80			
Nombre de leçons			360			
G-T 12	Histoire des styles architecturaux			40		
G-W 1	Connaissances commerciales de base			80		
G-W 2	Connaissances entrepreneuriales de base			80		
G-W 3	Calcul de prix			60		
G-W 4	Comptabilité			80		
G-W 5	Technique de vente et marketing			80		
Nombre de leçons				420		
NOMBRE TOTAL DE LEÇONS		360	720	1140		

Légende: G-T = Cours théorique G-P = Cours pratique G-G = Dessin G-W = Gestion d'entreprise

Modules G-T 1



Sciences des matériaux

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous savez reconnaître les conditions d'utilisation des matériaux de construction. Vous connaissez les domaines d'application et les propriétés des matériaux de construction. Vous êtes en mesure de choisir les matériaux de façon optimale.

Objectifs didactiques

- Reconnaître les conditions d'utilisation des matériaux de construction.
- Connaître les domaines d'application et les propriétés des matériaux de construction.
- Être en mesure de procéder à des comparatifs de matériaux (sur la base de l'offre et des données techniques).
- Savoir choisir les matériaux de manière optimale
- Savoir déterminer les matériaux sur place.
- Savoir stocker correctement les matériaux.
- Savoir rédiger des listes et des rapports de matériaux.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Paramètres des matériaux de construction
- Evaluation des matériaux de construction en fonction de critères techniques
- Matériaux inorganiques et organiques
- Matériaux consolidés avec des liants
- Matériaux de revêtement
- Produits métalliques
- Éléments de construction et de fixation
- Matériaux de renfort
- Joints et colles
- Matériaux d'isolation
- Enduits et produits auxiliaires
- Calculs de rendement, resp. de consommation
- Stockage des matériaux de construction

Validation des compétences

Un test écrit a lieu dans le cadre du module de base. Durée max 3 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons. Temps d'étude individuelle 10 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants:

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrière constructrice à sec / plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-T 2



Technique de construction I

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous connaissez les techniques d'habillages pour les constructions en béton, bois et acier.

Vous êtes en mesure d'effectuer des calculs de matériaux et de quantités.

Vous reconnaissez les habillages de façades appropriés.

Vous savez évaluer les fonds au point de vue du poids, de l'acoustique et de la protection anti-feu.

Objectifs didactiques

- Connaître les techniques d'habillage pour les constructions en béton, bois et acier.
- Savoir évaluer les fonds sur les sols, murs et plafonds pour le choix de la fixation appropriée au point de vue du poids, de l'acoustique et de la protection anti-feu.
- Savoir déterminer l'habillage de façade approprié en ce qui concerne l'isolation, le crépi, les plaques supports ou les armatures.
- Connaître les directives des différents fournisseurs de systèmes.
- Savoir effectuer des calculs de matériaux et de quantités.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Eléments porteurs (mur, béton, bois, acier)
- Fonds, systèmes de fixation et de revêtement
- Systèmes de sols, parois et plafonds
- Systèmes de façades avec protection thermique ou crépi isolant
- Sous-construction avec plaques support et plâtre
- Directives pour les supports systèmes
- Calculs de quantités

Validation des compétences

Un test écrit a lieu dans le cadre du module de base. Durée 2-4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons. Temps d'étude individuelle 10 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Module G-T3 Technique de construction II

Forme de l'offre

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants :

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-T 4



Dégâts du bâtiment

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous êtes en mesure d'expliquer des procédés physiques et chimiques du domaine du bâtiment. Vous connaissez les critères de la biologie et l'écologie du bâtiment.

Objectifs didactiques

- Connaître les critères de la biologie et l'écologie du bâtiment.
- Être capable d'évaluer les matériaux de construction en fonction de leur durabilité, de leur résistance, de leur compatibilité entre eux et de leurs effets sur l'environnement.
- Être capable d'évaluer les matériaux et les constructions par rapports à leurs propriétés chimiques et physiques.
- Connaître les mesures permettant d'influencer le confort et la salubrité de l'habitat.
- Savoir apprécier les conséquences de l'élévation de la température et de l'isolation thermique.
- Savoir évaluer le comportement des matériaux et des constructions en contact avec la chaleur et l'humidité.
- Connaître les possibilités d'utilisations de programmes informatiques.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Biologie du bâtiment; matériaux et environnement
- Ecologie et développement durable
- Matériaux contenant peu ou pas de polluants
- Composition et consistance des matériaux de construction minéraux et organiques
- Réactions chimiques et physiques des matériaux de construction
- Efflorescence et ses conséquences
- Récupération de matériaux et déchets de chantier
- Climat et confort de l'habitat
- Echange d'air et de chaleur dans les locaux
- Conductivité, ponts et isolation thermiques
- Infiltrations d'eau dans le bâtiment

- Chaleur et humidité
- Humidité de l'air
- Capillarité et porosité des matériaux
- Diffusion de vapeur et condensation
- Pares-vapeur
- Programmes informatiques utiles

Validation des compétences

Un test écrit a lieu dans le cadre du module de base. Durée 2-4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons. Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée. Module G-T5 Physique et chimie du bâtiment II.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants:

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec ASEPP/FREPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-T 7



Sécurité au travail

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous êtes la personne de contact pour la sécurité au travail. Vous connaissez la sécurité au travail en général et les accidents et maladies professionnelles en particulier. Ce domaine est régi par l'ordonnance OPA 832.30 prévention des accidents et des maladies professionnelles, art 11e.

Objectifs didactiques

- Vous pourrez présenter les prescriptions en matière de prévention des accidents.
- Vous apprenez à Connaître les prestations de l'assurance accident.
- Vous serez à même de décrire les tâches et les obligations d'un responsable KOPAS.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Déceler et analyser les dangers.
- Développer et appliquer des objectifs de protection.
- Planifier appliquer des mesures de sécurité et des actions prioritaires.
- Conseiller et appuyer la direction de l'entreprise et les supérieurs hiérarchiques.
- Informer et instruire les employés.
- Contrôler la mise en place et les effets.
- Documenter les travaux concernant la sécurité.
- Assurer sa propre formation continue.

Validation des compétences

Un test écrit a lieu dans le cadre du module de base. Durée maximale 1 heure.

Matière obligatoire

8 leçons cours

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Le module de base représente 1 jour de cours. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants :

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-T 8



Outils, appareils et machines

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier ou plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente

Compétences

Vous connaissez la réglementation concernant les échafaudages. Vous connaissez les outils, appareils, machines et équipements pour les travaux de plâtrerie, de construction à sec, d'isolation et de stuc. Vous savez comment soigner et entretenir les appareils, machines et équipements.

Objectifs didactiques

- Connaître la réglementation sur les échafaudages.
- Connaître les outils pour les travaux de plâtrerie, de construction à sec, d'isolation et de stuc.
- Mettre en place les machines de crépissage, de convoyage et de pulvérisation.
- Connaître les appareils et machines auxiliaires usuels.
- Entretenir les appareils et machines; éliminer les pannes.
- Connaître les prescriptions d'utilisation des machines et appareils.
- Savoir utiliser les appareils à laser.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Montage d'échafaudages
- Outils/machines pour plâtrerie et crépissage; convoyeurs; malaxeur; appareils de pulvérisation
- Marteaux-piqueurs, perceuses-perforatrices, fraiseuses de surfaces, découpeuses et ponceuses d'isolations, visseuses, cisailles de tôles
- Outillage à main, marteaux, fraiseuses, découpeuses, ponceuses, cisailles, perceuses
- Outils pour les stucs, formes, modèles
- Laser rotatif, télémètre à laser

Validation des compétences

Un test écrit a lieu dans le cadre du module de base. Durée environ 2-4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 32 leçons. Temps d'étude individuelle 10 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants:

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

AVOR Logistique de chantier

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous connaissez les processus de travail efficaces et bien structurés. Du point de vue économique et écologique, vous mettez en place l'atelier et les chantiers de manière professionnelle. Vous disposez des connaissances permettant de définir l'assortiment de stockage, ainsi que les quantités à prévoir pour assurer une gestion économique du magasin.

Objectifs didactiques

- Installer et organiser les chantiers de manière optimale.
- Connaître les processus de travail efficaces; savoir engager personnel et machines de manière appropriée.
- Savoir interpréter les cahiers des charges et les descriptifs d'offres.
- Savoir prévoir à temps les besoins en personnel, de matériel et de stockage en fonction des données locales.
- Relever les activités et les opérations et Connaître le système d'établissement de rapports.
- Connaître les prescriptions de protection de l'environnement, appliquer les concepts d'éliminations des déchets et de recyclage.
- Savoir déceler et éviter les problèmes de matériaux et les risques de conflits à temps.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques théoriques.

Matières théoriques :

- Mise en place de chantiers, places de travail, magasins
- Organisation et contrôle des processus
- Comparer cahier des charges et descriptifs d'offres; écarts
- Gestion des matériaux, commandes, distribution, stockage
- Détermination de surfaces de fond
- Planification des délais, besoins en personnel
- Besoins en appareils et machines
- Calculs de quantités; dimensionnement

- Prescriptions de sécurité
- Rédaction de rapports
- Elimination des déchets / recyclage
- Préparation de réunions de chantier

Validation des compétences

Un test écrit a lieu dans le cadre du module de base. Durée environ 2-4 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons. Temps d'étude individuelle 10 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants :

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-G 1



Dessin et lecture de plans

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous êtes en mesure de dessiner des formes géométriques, des arcs et des coupes. Vous êtes en mesure de réaliser des croquis de chantier compréhensibles et vous savez représenter des solutions de détail. Vous connaissez différentes représentations du dessin en perspective. Vous connaissez et nommez tous les éléments de construction.

Vous êtes en mesure de lire des plans d'exécution. Vous savez déterminer les matériaux de construction.

Objectifs

- Dessin de formes géométriques, d'arcs et de coupes.
- Réalisation de croquis de chantier compréhensibles et représentation de solutions de détail.
- Connaissance des différentes représentations du dessin en perspective.
- Connaissance et détermination de tous les éléments de construction.
- Lecture de plans d'exécution et réalisation pratique.
- Détermination des matériaux de construction.
- Mise en valeur du raisonnement et de la vision en 3 dimensions.

Matière et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques pratiques et théoriques.

Matières pratiques :

- Dessins de construction et de détails de formes géométriques, d'arcs et de coupes.
- Croquis à main levée.
- Détermination des éléments de construction.
- Appréciation / lecture de plans de construction et applications pratiques.
- Genres de construction et types de matériaux.
- Projets / croquis de chantier pour solutions de détail.
- Manière de penser et vision en 3 dimensions.

Validation des compétences

Un test pratique a lieu dans le cadre du module de base. Durée 2-4 heures

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons
Temps d'étude individuelle 10 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants:

chef de chantier plâtrier constructeur à sec ASEPP/
FREPP

examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-P 1



Technique de crépissage

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous connaissez les surfaces de fond pour les crépis. Vous savez assigner les matériaux de crépi aux fonds correspondants. Vous êtes en mesure de mettre en pratique les techniques de crépissage ci-dessous.

Objectifs didactiques

- Connaître les surfaces de fond, les reconnaître et les évaluer.
- Connaître les matériaux de crépissage et savoir les assigner aux différents fonds.
- Connaître les problèmes d'adhérence des crépis et être capable d'énoncer des solutions.
- Connaître les systèmes de crépis et savoir les appliquer.
- Connaître les crépis structurés, les techniques de travail à la spatule, les crépis spéciaux et savoir les appliquer.
- Connaître la technique du sgraffite et savoir l'appliquer.
- Connaître la technique de la marqueterie en crépi et savoir l'appliquer.
- Être capable d'exécuter des assainissements de crépis et de fissures.
- Savoir appliquer des joints de manière appropriée.
- Savoir réaliser les détails d'angles, d'arêtes et les raccords de finition de manière professionnelle.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques pratiques et théoriques.

Matières pratiques :

- Surfaces de fond
- Systèmes de crépi
- Crépis structurés
- Techniques de travail à la spatule
- Crépis spéciaux
- Sgraffite
- Marqueterie en crépi
- Assainissements de crépis
- Assainissements de fissures
- Application de joints
- Travaux de détail dans les angles, sur les arêtes et pour les raccords de finition

Validation des compétences

Un test pratique a lieu dans le cadre du module de base. Durée environ 6 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 80 leçons.
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants :

- chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-P 2



Stucs I

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous êtes en mesure de confectionner des gabarits avec les matériaux appropriés. Vous avez moulé des stucs, les reprofiler et les reproduire.

Objectifs didactiques

- Confectionner des gabarits avec les matériaux appropriés.
- Effectuer des travaux de façonnage sur l'établi (arrondi, conique, corniche d'angle et corniche de toit incliné).
- Effectuer correctement les travaux de pose et d'adaptation.
- Connaître et être capable d'appliquer les différents matériaux de base et d'armature, ainsi que les différents produits de lubrification et de séparation sur différents fonds.
- Mouler, reprofiler et reproduire des stucs.
- Connaître la construction de base des voûtes.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques pratiques et théoriques.

Matières pratiques :

- Confection de gabarits
- Matériaux de bois et de métal pour la confection de gabarits
- Pose et adaptation de barres et de corniches
- Fonds, produits de séparation et de lubrification
- Matériaux de base et d'armature
- Technique de collage et de montage
- Technique de moulage et de reproduction

Validation des compétences

Un test pratique a lieu dans le cadre du module de base. Durée environ 6 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature citée.
Module G-P3 stucs II.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants :

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-P 4



Construction à sec I

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous connaissez différentes méthodes de construction à sec et vous savez les appliquer. Vous êtes en mesure d'effectuer des constructions rapidement, de manière correcte et conforme à la pratique.

Objectifs didactiques

- Connaître et savoir utiliser les outillages et matériaux usuels de la construction à sec.
- Connaître les différents systèmes de construction à sec et être en mesure de les mettre en pratique.
- Effectuer des constructions rapidement, de manières correctes et conformes à la pratique.
- Effectuer des formes de parois compliquées, ainsi que des doublages et des travaux de pré-maçonnerie.
- Connaître les diverses prescriptions anti-incendie, anti-bruit et d'isolation thermique dans la construction à sec.
- Effectuer des plafonds et des parois avec des plaques de plâtre.
- Connaître les éléments usuels, tels que les huisseries métalliques et les composants sanitaires et effectuer les travaux pratiques correspondants.
- Effectuer correctement tous les travaux de raccordement.
- Réalisation pratique d'habillage de parois avec du crépi sec ou des matériaux composites.
- Réalisation d'habillage de piliers, de poutres ou de supports, tout en respectant les prescriptions anti-feu et anti-bruit spécifiques.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques pratiques et théoriques.

Matières pratiques :

- Outillage et moyens auxiliaires spécifiques
- Parois, plafonds et sols en construction à sec
- Parois de formes spéciales
- Anti-bruit, anti-feu et isolation thermique
- Éléments de plafond en construction à sec
- Réaliser diverses ouvertures
- Montage d'huisseries et d'éléments de fixation

- Poutres, canaux, habillage de supports, etc.
- Surfaces d'application selon fiches FREPP (CAN)
- Renforts, huisseries spéciales, éléments sanitaires, raccords mobiles, réductions
- Techniques de montage
- Systèmes de parois en matériaux composites

Validation des compétences

Un test pratique a lieu dans le cadre du module de base. Durée 12 heures.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 80 leçons.
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.
Module G-P5 construction à sec II

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation.
Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants:

- Chef de chantier plâtrier constructeur à sec FREPP / ASEPP
- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

Modules G-P 6



Isolations

Exigences

Certificat fédérale de plâtrier constructeur à sec ou qualification équivalente.

Compétences

Vous savez correctement utiliser les isolations thermiques extérieures et vous connaissez les directives de pose. Vous êtes en mesure d'appliquer les matériaux d'isolation de manière appropriée en ce qui concerne la durabilité et l'emploi.

Objectifs didactiques

- Utiliser les outils appareils et machines appropriées pour l'application correcte d'isolation extérieure.
- Connaître les directives d'application des enduits et dispositifs de pose, ainsi que leurs caractéristiques; appliquer les produits.
- Connaître les constructions isolantes et les réaliser
- Appliquer les matériaux d'isolation de manière appropriée en ce qui concerne la durabilité et l'emploi.
- Réaliser correctement des joints, des arêtes, des angles, ainsi que leurs raccords, avec et sans profilés.
- Connaître et savoir appliquer des isolations intérieures de parois, plafonds et sols.
- Chapes: préparer, couler, post-traiter selon exemple.

Matières et méthodes

Les matières sont enseignées moyennant des séquences didactiques pratiques et théoriques.

Matières pratiques :

- Préparation et application de matériaux isolants thermiques, phoniques et anti-humidité, à l'intérieur et à l'extérieur, y compris les dispositifs de fixation
- Poursuite de l'application et élaboration de solutions adaptées
- Application de couches isolantes sur diverses surfaces de fond
- Finitions de détails (arêtes, angles, joints, raccords avec des éléments étrangers, joints)
- Armatures et revêtements
- Joints entre les plaques
- Raccords et terminaisons spéciales

- ponts thermiques
- coupes de séparation, arêtes et joints avec et sans profilés
- préparation des surfaces d'application
- paires-humidité, paires-vapeur et écrans de vapeur sur différentes surfaces de fond
- chapes

Validation des compétences

Un test pratique a lieu dans le cadre du module de base. Durée environ 5 heures sans travaux préparatoires.

Matière obligatoire

Le module de base comprend 40 leçons.
Temps d'étude individuelle 20 heures

Approfondissement

La matière des lectures obligatoires et des cours peut être approfondie par la littérature continue citée.

Forme de l'offre

Module de base selon l'offre du lieu de formation. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier séparé.

Certificat du module de base et reconnaissance comme diplôme intermédiaire

Les participants obtiennent un certificat pour le module de base qu'ils ont accompli avec succès. Le module est reconnu comme diplôme intermédiaire donnant accès aux stages suivants:

- Examen professionnel de contremaître plâtrier constructeur à sec
- Maîtrise fédérale de plâtrier

Durée de vie du module

Tous les 3 ans, le module de base est adapté aux acquis techniques les plus récents.

Validité du certificat

Sous cette forme, le module de base est reconnu en tant que diplôme intermédiaire donnant accès à d'autres stages pendant une durée de 10 ans.

11 décembre 2008

A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for writing.



FREPP

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion

T 027 322 52 60 - F 027 322 24 84

info@frepp.ch - www.frepp.ch